

## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE LA SEINE-MARITIME DU DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2006 à Vieux Rouen Sur Bresle**

Le Président du Comité Départemental de la Seine-Maritime de Tir à l'arc, Monsieur Pierre-Luc BILLIEZ remercie toutes les associations présentes et notamment Monsieur Marcel CLET, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, Monsieur Pierre-Marie DUHAMEL, Conseiller Général du Canton d'Aumale Madame Marcelle LENOIS, Maire de Vieux Rouen Sur Bresle et déclare l'Assemblée Générale ouverte, le quorum étant atteint avec 28 clubs présents sur 36, représentant 99 voix sur 115. Il présente les excuses de Monsieur Didier MARIE, Président du Conseil Général de Seine-Maritime et de Monsieur Jean-François MAYER, Vice-Président chargé du Sport, de Monsieur Philippe BOUCLET, Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc et de Monsieur André NOEL, Président de la Ligue de Normandie de Tir à l'Arc, tous retenus par d'autres obligations.

### **CLUBS PRESENTS :**

<i>ROUEN « Roy Guillaume »</i>	<i>PAVILLY</i>
<i>PETIT COURONNE</i>	<i>AUMALE</i>
<i>ROUEN ARC CLUB</i>	<i>SAINT AUBIN LES ELBEUF</i>
<i>FECAMP</i>	<i>YVETOT</i>
<i>LE HAVRE «CHTA »</i>	<i>MONTIVILLIERS</i>
<i>MONT SAINT AIGNAN</i>	<i>SAINT VALERY EN CAUX</i>
<i>NOTRE DAME DE GRAVENCHON</i>	<i>BIHOREL</i>
<i>GRAND QUEVILLY</i>	<i>BRACQUEMONT-BELLEVILLE</i>
<i>CAUDEBEC EN CAUX</i>	<i>EPOUVILLE</i>
<i>GRAND COURONNE</i>	<i>AUFFAY</i>
<i>ST MARTIN EN CAMPAGNE</i>	<i>AMFREVILLE LA MIVOIE</i>
<i>OFFRANVILLE</i>	<i>SOTTEVILLE LES ROUEN</i>
<i>PREAUX</i>	<i>VIEUX ROUEN SUR BRESLE</i>
<i>1<sup>ère</sup> CIE D'ARC DE NEUFCHATEL</i>	<i>LUNERAY</i>

### **CLUB ABSENT :**

<i>SAINTE ADRESSE</i>	<i>YERVILLE</i>
<i>SAINTE ROMAIN DE COLBOSC</i>	<i>MAROMME</i>
<i>TOURVILLE LA RIVIERE</i>	

### **CLUB EXCUSES :**

<i>FERRIERES EN BRAY</i>	<i>AS TOTAL PETROCHEMICAL</i>
<i>BEUZEVILLE LA GRENIER</i>	

### **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :**

Nous avons terminé l'année 2005-2006 avec 1346 licenciés, soit une augmentation de 24 archers soit près de 2%. Les clubs quant à eux, sont toujours 36. La semaine dernière, il y avait déjà 1160 licenciés enregistrés à la FFTA.

Peu de changements sont intervenus chez les Présidents : Robert BREUQUE à Saint Aubin Les Elbeuf, Guilaine HEDOUIN à Rouen Arc Club et de Richard LECOEUR à Mont Saint Aignan et avons une pensée pour les archers qui nous ont quitté cette année.

Nous souhaitons la bienvenue à tous ainsi qu'aux nouveaux archers.

## Rapport moral AG 2006

### Administratif :

Tous les dossiers habituels, de subventions notamment, sont à jour et nous venons de renouveler avec le Département de Seine-Maritime une convention d'objectifs pour une durée de 1 an. La Commission départementale du CNDS a augmenté les crédits CNDS du CD de même que ceux des clubs, dossiers que je j'ai personnellement soutenu auprès de la DRDJS afin de l'informer au mieux de la situation de chaque club. Je tiens à rappeler ici la tâche du Secrétaire Général du CD, Jean-Charles Démares, qui me représente souvent dans les réunions de la région rouennaise, du CDOS notamment puisqu'il en est aussi le Secrétaire Général.

Comme les années précédentes le CD76 a aidé à la formation par une aide directe pour l'ensemble des formations arbitre, initiateur et autres et depuis cette année, le CD doit donner un avis motivé sur toutes les demandes de subventions faites auprès du Département. Seuls les dossiers de 10 des 16 clubs aidés, sont passés par le CD et je dois vous prévenir que, l'année prochaine j'ai été averti que tout dossier sans mon avis sera retourné au club demandeur par les services du Département, engendrant ainsi des délais qui peuvent être préjudiciables à l'octroi d'une subvention. J'ai aussi le plaisir de vous annoncer que la ligue a désigné Xavier RICCI (BE en formation) comme référent du département, pour intervenir sur nos formations. Par ailleurs, les plan d'équipements des clubs et du CD, demandés par le Département, sont en cours d'élaboration, je rappelle que les clubs qui ne l'auraient pas encore fait, doivent m'envoyer leurs projets d'équipement pour 2007 et 2008.

La précédente AG nous avait demandé de faire procéder à un audit des comptes puisque nous avions une différence dans les résultats : Nicolas VARNIERE, Expert comptable, membre du club d'Epouville a accepté de consacrer bénévolement de longues heures à la reprise des comptes sur 4 années et a retrouvé les erreurs qui se trouvaient, pour l'essentiel et sans anticiper sur son rapport, bien là où nous le supposions : la subvention du challenge du Conseil Général. Il a aussi remis de l'ordre dans les dossiers en les organisant comme un professionnel et je crois que nous pouvons lui dire un grand « merci ».

Enfin, je rappelle que l'organisation d'un concours officiel est subordonnée à la présence dans le club d'au moins un arbitre titulaire, adulte ou jeune, ainsi qu'à la représentation du club aux assemblées générales de Ligue. Les dérogations sont données par le Président, André NOEL, et j'ai refusé d'intervenir dans le débat. Pour moi, quand il y a une règle, seuls ceux qui l'éditent, peuvent statuer sur les demandes particulières. Cette année, 3 clubs ont été autorisés à organiser des concours par dérogation motivée du Président de ligue, mais ils ont aussi été avertis que ces dérogations étaient données à titre exceptionnel.

### **Concours jeunes :**

Cette année encore, nous avons bénéficié de l'aide du Conseil Général de Seine-Maritime. Je tiens cependant à rappeler que ces compétitions pèsent lourdement dans le budget du CD car nous faisons un réel effort sur les récompenses et l'aide du Département est plafonnée à un petit pourcentage des dépenses effectives (15 %). A titre d'information, pour l'année sportive 2005-2006, à la rubrique « animation territoriale », le paragraphe compétitions jeunes représentait 33,2%. La subvention de Département était prévue à hauteur de 15%. Sur le réalisé, nous avons été subventionnés à hauteur de 698€, soit effectivement perçu au titre des compétitions jeunes : 231,73€. Il nous paraît donc bien évident que les clubs organisateurs ne peuvent en aucun cas demander à faire un bénéfice sur ces organisations ; c'est pourquoi j'ai refusé de payer une facture non justifiée et manifestement excessive, après m'être livré à un « audit » des dépenses « normales » grâce à l'aide des clubs du Havre (CHTA) et de Saint Valery en Caux. Nous pouvons nous féliciter du retour du succès de ces compétitions, tant au niveau du nombre de compétiteur que de l'intérêt qu'elles suscitent auprès de certains organisateurs : pour cette saison salle, la CHTA a préféré organiser une compétition jeune au lieu d'une normale, ce dont je la félicite chaleureusement. La participation à hauteur de 3€ par archers ne semble donc pas constituer un handicap, je vous propose donc de la maintenir.

### **Championnat de France 3D par équipe départementale :**

Robert Blot, membre de la commission nature-3D a préparé une sélection d'archers départementaux et s'est rendu au championnat de France par équipe départementale fin septembre en région parisienne. Cette équipe s'est placée 7<sup>é</sup> (3 places de mieux que l'an dernier) et on peut donc la féliciter. Elle était composée de VERROLLES Christian (Capitaine), ROGER Sébastien, BENOIT Joël, FOLLET Sébastien, AUBERT Vincent et RAOULT Carole.

## Championnat de France par équipes départementales

### Mode de sélection

- Prise en compte des deux meilleurs scores de la saison FFTA en cours, soit du 1<sup>er</sup> octobre au 31 août, sur l'ensemble des concours, sans limitation de département, à charge pour les archers de faire parvenir leurs résultats validés par le club organisateur au responsable de la sélection ou au Président du CD 76.

- Prise en compte des résultats du championnat de France 3D individuel, si participation et dans les deux meilleurs scores.

- Pré-qualification début septembre des archers retenus afin de vérifier leur disponibilité.

La décision définitive sera prise conjointement entre le Président du CD 76, le sélectionneur et le Président de la commission nature 3 D.

Les archers sélectionnés ainsi que l'arbitre volontaire seront informés au plus tard la deuxième quinzaine de septembre de leur participation à cette épreuve.

Nous rappelons que celle-ci est ouverte à 5 archers des 5 catégories reconnues par le règlement de la discipline (1 arc droit nu, 1 arc classique nu, 1 arc chasse nu, 1 arc à poulies nu, 1 arc libre), dont au moins un jeune ou une femme.

### Championnats départementaux :

Le détail vous en est donné par Patrice Charlet mais tous ont été parfaitement organisés. Je tiens à féliciter les clubs organisateurs et les lauréats.

### Championnats de ligue :

Je tiens aussi à rappeler les très bons résultats obtenus par la Seine-Maritime au championnat de ligue par équipes départementales qui s'est déroulé à Gisors en février dernier. Cela fait maintenant 3 ans que nous plaçons toutes nos équipes sur les podiums, et bien souvent sur les plus hautes marches. Comme l'année passée, grâce à l'aide du Département de Seine-Maritime, nous avons en effet envoyé 4 équipes qui se sont bien comportées : Equipes «Elite» et «Espoir» : premières, Equipes «Jeunes» et «Poulies» : secondes, confirmant ainsi que notre département demeure à un excellent niveau au sein de la ligue de Normandie.

Je rappelle ici les noms des archers sélectionnés :

### Equipe Jeunes

	Catégorie	Nom	Prénom	Club	Catégorie	Nom	Prénom	Club
1	J.H	SEBIRE	Paul	Sotteville les R	S.H	BLONDEL	Laurent	Fécamp
2	J.F	LHEUREUX	Jeanne	Rouen	S.H	BEUZEBOC	Christophe	Harfleur
3	C.F	BENARD	Marion	Gd Quevilly	S.F	MAUMENE	Véronique	Férrière en B
4	J.H	QUIBEL	Alexis	St Aubin les E	S.F	DUBOC	Brigitte	Sotteville les R
Remplaçant	C.H	GROUT	Alexandre	Offranville	S.H	ROBILLARD	Christian	GD Couronne
COACH		JOLY	Bruno	C.D 76				

### Equipe espoirs

### Equipe Elite

	Catégorie	Nom	Prénom	Club	Catégorie	Nom	Prénom	Club
1	V.H	BILLIEZ	Pierre-Luc	St Valéry	S.H	BUQUET	Benoit	Petit Couronne
2	S.H	BERGUIN	Philippe	Rouen	S.H	BERTRAND	Jacques	St Valéry enC
3	S.H	FESSARD	Mickael	Petit Couronne	S.H	LECAUHOIS	Christophe	Gd Couronne
4	V.F	BILLIEZ	Odile	St Valéry	S.F	COUPE	Isabelle	Gd Couronne
Remplaçant	S.F	VILAIN	Dominique	GD Couronne	S.H	CHANOT	William	N Dame de G
COACH						DUHAMEL	Grégory	C.D 76

### Equipe compound

### Division Départementale :

Avec le soutien de la Caisse d'Epargne qui a fourni les challenges, nous avons pu expérimenter cette année une compétition extérieure par équipes mixtes de clubs, tant pour les arcs classiques que pour ceux à poulies. Le règlement vous a été envoyé en son temps et je vous rappelle que nous avons simplifié le mode de

sélection pour l'ouvrir, à priori, au maximum. Les résultats vous seront donnés par Patrice Charlet mais je tiens à féliciter les organisateurs et les équipes qui ont participé.

#### **Autre manifestations :**

Le désormais traditionnel **Challenge du Conseil Général**, s'est déroulé à Saint Aubin les Elbeuf, et c'est le club de Grand Couronne qui l'a remporté. La onzième édition aura lieu à Forges (organisé par les archers du Val de Bresle). Je tiens à ajouter à son propos qu'il est inutile pour le club « organisateur » de demander une subvention exceptionnelle au Département car les frais sont reversés directement par le CD.

Les clubs ont aussi animé de nombreuses manifestations sous l'égide du Département comme le Raid Collège, à Grainville la Teinturière, la fête du Sport à Mauquenchy, les opérations « Printemps Sports Nature » etc....

Que tous les organisateurs, bénévoles, arbitres et archers soient ici remerciés.

### **Rapport des commissions :**

#### **Sportives (Patrice CHARLET)**

Le championnat s'est déroulé à Saint Martin en Campagne le 4 et 5 février 2006 sur sélection nous disposions de 128 places, ce qui représentait cette année 15 places de plus que l'année précédente. J'ai préparé les feuilles de marques pour tout le championnat. Je pense que tout c'est bien déroulé puisque je n'ai pas eu de remarques particulières.

Prochain championnat à St MARTIN EN CAMPAGNE le 27 et 28 janvier 2006, sur sélection. Nombre de place disponible 128.

Le Championnat Départemental :

Les archers seront en présélection sur le suivi des concours. Afin de faciliter la sélection finale, les archers devront s'inscrire sur les feuilles de pré inscriptions, de manière à avoir une sélection sur, et de ne pas chercher dans le classement les remplaçants éventuels. Les archers qui ne seraient pas sur cette liste pourront si inscrire

Championnat par Equipe Départemental :

Championnat qui s'est déroulé à GISORS en février 2006.

N'étant pas présent ce jour là et connaissant les résultats, je dis bravo à nos équipes.

Bravo et merci à toutes les équipes qui ont défendue les couleurs du Conseil Général et de la Seine-Maritime.

Palmarès lu par Pierre-Luc

bonne performance des équipes.

Prochain championnat le 26 février 2006 à .

Site Internet <http://xeryus76.ifrance.com/cd76/>

#### **Formation (Agnès HURE)**

Un stage élite s'est déroulé au CRJS de Yerville. Il a eu lieu le samedi 12 novembre 2005, 12 archers étaient présents (représentant 4 clubs ou compagnies). Ce stage fut animé par Elisa TULLI – cadre technique de la ligue de Normandie.

Un stage jeune s'est déroulé au CRJS de Yerville. Il a eu lieu le dimanche 4 décembre 2005, 25 jeunes étaient présents (représentant 6 clubs ou compagnies). Ce stage fut encadré par 5 personnes dont à Mr BELLANGER, qui avait sollicité le CD 76 lors de sa formation.

Comme les années précédentes, nous sollicitons les présidents afin qu'ils nous transmette les noms des jeunes qui souhaitent participer aux stages organisés par la commission formation.

Pour chaque stage prévu, les jeunes seront sélectionnés, ils recevront une convocation et devront répondre par coupon. Le Président sera informé par courrier du nom des jeunes de son club qui se rendront au stage.

Pour les stages adultes, classiques ou poulies, la commission est ouverte à toute proposition de formation. Si vous avez des besoins particuliers, n'hésitez pas à nous les faire connaître.

Cette année, nous solliciterons Elisa TULLI pour l'encadrement de plusieurs stages adultes et jeunes.

Un grand merci à tous les bénévoles, élus du CD76 et archers, qui répondent présents tout au long de l'année pour l'encadrement des stages.

### **Jeunes (Grégory DUHAMEL)**

Suite peut être à mon coup de gueule de la saison dernière sur la baisse du nombre de participants aux concours « spécial Jeunes », cette année environ 211 jeunes se sont présentés lors des 3 concours qui leur étaient réservés. Je tiens à féliciter particulièrement tous les organisateurs qui ont su se mobiliser pour les accueillir dans de très bonne condition. Voici un petit récapitulatif des différents concours :

1. Le 29 Janvier 2006 **Le Havre** 85 participants représentant 17 clubs ou compagnies
2. Le 09 Avril 2006 **St Valéry en Caux** (à la dernière minute) 76 représentant 18 clubs ou compagnies
3. Le 01 Juillet 2006 **Offranville** (je n'ai pas reçu les résultats) selon mes notes 50 participants représentant 13 clubs ou compagnies

Je rappelle qu'un C.D rom a été conçu par mes soins sur l'organisation de ces fameux concours. Tout s'y trouve à l'intérieur, les règlements, un mandat type, des renseignements sur l'organisation, les feuilles de marques, un fichier de classement, les Logos. Si il y a besoin, je suis toujours disponible.

Je vous rappelle aussi que selon l'assemblée générale du 21 novembre 2004, pour l'organisation d'un concours « spécial jeunes » le **Comité départemental** prend à sa charge les :

1. Frais d'envoi des mandats à tous les Clubs et Compagnies de la Seine-Maritime.
2. Frais d'achat de tous les blasons utilisés
3. Frais d'envoi des résultats à tous les Clubs ou Compagnies présents + le président du C.D 76 + le président de la Commission Jeunes du C.D 76.
4. Récompenses des podiums
5. Récompenses des participants.
6. Flèches de progression. (Pour le tournoi des flèches 76)

### Ce que prends en charge **l'organisateur**

Les goûters donnés aux archers

2 – Les frais d'usure des pailles

3 – Les feuilles de marque et autres frais techniques d'organisation d'un concours

Il est dommageable pour nos jeunes que seulement 3 concours « spécial jeunes » soient organisés (voir le calendrier de la saison 2006/2007) Dommage aussi qu'aucun club de « tir nature » se soit désigné pour accueillir nos jeunes dans le cadre du règlement découverte du « tir nature ». Il y a une forte demande. Je sais que notre calendrier est chargé mais comme je le disais la saison dernière ces jeunes sont l'avenir du tir à l'arc. Je souhaiterai que les concours jeunes soient privilégiés par rapport aux concours individuels. Je le proposerai au Comité Départemental pour la prochaine saison. Je souhaiterai aussi que l'on organise plus de concours jeunes sur la Seine-Maritime. En effet, je vais me répéter mais pour repérer les champions de demain, il faut ce donner les moyens.

Je souhaiterai encore que les présidents des clubs ou des compagnies se mobilisent afin de former un maximum d'encadrants « Entraîneur de niveau 1 » (anciennement Initiateur) et « Entraîneur de niveau 2 » (anciennement Entraîneur). Je rappelle que le C.D 76 aident financièrement à la formation. Ces encadrants vont permettre d'élever le niveau de nos jeunes dans le département.

Pour finir, je tenais à vous signaler que j'ai communiqué à la Ligue de Normandie de tir à l'arc 16 noms de jeunes archers du département afin qu'elles ou ils participent à la détection régionale. Cette détection se déroulait le samedi 30 septembre 2006 à Yerville. N'ayant pas plus d'information sur cette détection, je ne peux vous en dire plus et je trouve, en tant que responsable de la Commission Jeunes de la Seine-Maritime, que c'est dommage.

#### RAPPEL :

Pour les clubs et les compagnies qui sont allés à l'Assemblée générale de la Ligue de Normandie de tir à l'Arc, des documents leur ont été remis concernant la Structuration et la labellisation des clubs. Ces documents étaient une enquête de la Fédération concernant les structures actuelles et futures des clubs ou des compagnies. Ces documents devaient m'être adressés avant la fin de la saison. A ce jour, j'ai reçu que 3 documents (sur 37 clubs) c'est peu. Il n'y avait rien de compliqué à remplir, il fallait juste donner quelques renseignements sur votre structure et sur l'avenir de votre structure. Ces documents étaient à remplir avec vos dirigeants. Les résultats de l'enquête seront communiqués par le biais de la revue de la F.F.TA.

#### Arbitres (Bruno JOLY)

Une année supplémentaire vient de se terminer, la commission arbitre continuant son action malgré la modification de l'équipe ETR, qui a ralenti pendant un temps, le fonctionnement de la commission arbitre de Ligue. Une nouvelle organisation ayant été établie, les informations recommencent à circuler.

La commission départementale a distribué les mises à jour du manuel de l'arbitre, avec 2 nouvelles mises à jour. Une a été distribuée lors de l'établissement du calendrier d'arbitrage salle. La seconde qui date de septembre est en cours de distribution.

Comme je vous l'avez annoncé l'an passé, dorénavant, il faut nous attendre à des modifications plus fréquentes des règlements, la fédération s'appuyant de plus en plus sur la technologie informatique que représente Internet, obligeant par là même les arbitres à consulter régulièrement le site de la Fédération.

Dans un tout autre domaine, l'équipement des arbitres. Après la parka, chaque arbitre va recevoir un "guide de l'arbitre". Il s'agit d'un outil complémentaire aux règlements qui apporte des éléments de soutien supplémentaires à notre fonction.

La Commission compte continuer dans l'équipement des arbitres en s'orientant vers le matériel spécifique. La fédération, de son côté, a sorti une nouvelle tenue en rouge et noir, ainsi qu'une mallette de l'arbitre, à ce jour j'attends de plus amples informations.

Cette saison six candidats ont suivi la formation d'arbitre fédéral, et viennent de passer leur examen la semaine dernière. Là encore, les exigences de la Fédération restent floues, et l'information à du mal à redescendre, toujours est-il que la Fédération exigera en 2009 qu'il y ait un arbitre au minimum par club. Le "Mercato" des arbitres est lancé.

Quatre arbitres jeunes ont également été formés et ont prêté serment le 28 mai dernier à Houlgate lors du rassemblement jeune.

Les effectifs pour notre département sont actuellement de 31 arbitres fédéraux et 9 arbitres jeunes. Mais certains clubs n'ont toujours pas d'arbitres et ne peuvent de ce fait accéder à l'organisation de compétitions.

Les arbitres jeunes peuvent dorénavant arbitrer des compétitions salle, mais ils perdent leur titre d'arbitre à leur 18 ans s'ils n'ont pas enchaîné sur une formation d'arbitre fédéral.

La formation arbitre se déroulant maintenant sur deux années, un club ayant un arbitre stagiaire, peut être organisateur de compétitions pendant ce délai, non reconductible en cas d'abandon du stagiaire. Les formations arbitres sont dorénavant partiellement effectuées au sein du département.

Je rappelle aux Présidents de clubs qu'ils doivent communiquer et répercuter les informations et les règlements internes à la Ligue, notamment concernant les championnats.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne année sportive.

## Rapport financier :

Le trésorier a présenté le bilan financier de la saison 2005/2006 suivant les documents qui ont été remis à chaque clubs aujourd'hui et demande s'il y a des questions. Effectivement, concernant la présentation des documents comptables, les membres ne comprennent pas les chiffres et demandent à ce que la présentation soit comme les années précédentes.

La différence de l'année passée correspondait à la comptabilisation de 2 subventions du Conseil Général pour le Trophée ainsi que les écarts lors du passage à l'euro

## Rapport du Vérificateur aux comptes (Nicolas VARNIERE)

VARNIERE Nicolas  
18 Chemin de la Clinarderie  
76290 MONTIVILLIERS

### RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2006

Messieurs Mesdames,

En exécution de la mission qui m'a été confié par votre Assemblée générale, je vous présente le rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2006 sur le contrôle des comptes annuels du comité départemental de Tir à l'arc de Seine Maritime

#### 1° Opinion sur les comptes

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que vos comptes fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

#### 2° Certification

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du comité à la fin de cet exercice.

Le 26 novembre 2006  
Nicolas VARNIERE

## Quitus au Trésorier :

Suite au rapport du vérificateur aux comptes, les comptes sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

## Budget prévisionnel :

Le Trésorier présente le budget prévisionnel de la saison 2005/2006 (documents remis aux clubs comme indiqué ci-dessus).

Aucune question n'étant soulevée, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

## Cotisations et montant des licences :

Le Président propose de maintenir les tarifs de l'an passé.

## **Récompenses des Archers médaillés en Championnat de France pour la saison 2005/2006 :**

Je tiens tout d'abord à féliciter les podiums qui m'ont été signalés pour l'année sportive 2005-2006 et que nous allons récompenser mais aussi à signaler que je suis intervenu à de multiples reprises, mais en vain, auprès de plusieurs services du Département pour dire combien leur politique de récompense nous paraissait injuste, notamment en ce qui concerne les jeunes benjamins et minimes. En effet, ces jeunes (comme les vétérans et super vétérans d'ailleurs) sont exclus d'office des listes des athlètes qui « ont fait honneur au Département », or ce sont bien souvent eux dont les familles font le plus d'efforts, financiers notamment, pour acheter du matériel adapté à leur taille et à leur puissance, pour les accompagner dans les déplacements etc...et dans notre discipline, par exemple, l'athlète la plus méritante, est une Benjamine !

Premier :	Lauréna Villars	BF	de la CHTA en fédéral et en Beursault
	Carole Raout	SF	de Pavilly en 3D
	Anthony Nouvel	JHCO	de Val de Bresle en Beursault
	Stéphane Agasse	SH	de LA CHTA en extérieur
	Brigitte Duboc	SF	des Archers Sottevillais en Salle et en extérieur
	Pascal Huon	SH	d'Epouville aux Jeux Mondiaux des Sapeurs pompiers à Hong Kong
	Pierre-Luc Billiez,	VH,	des Archers Valeriquais, en Salle
Second :	Carole Raout	SF	de Pavilly en Nature
	Damien Danel	JHCO	de Neufchâtel en Bray en Beursault
	Joël Benoit	VH	de Préaux en 3D
Troisième :	Catherine Hecker,	VFCO	des archers du Roy Guillaume en Nature

Enfin, le club de Pavilly se place 2<sup>e</sup> aux championnats de France de tir nature avec Raout Carole, Aubert Vincent et Roger Sébastien .

## **Ratification de la précédente Assemblée Générale.**

Le Président demande à l'Assemblée de ratifier l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Auffay le 20 novembre 2005. Aucune remarque. Vote à l'unanimité.

## **Questions diverses :**

Le Président du club de Bracquemont rappelle qu'il lui reste encore de la place pour son concours

## **Date et lieu de la prochaine AGO :**

Le président demande à l'Assemblée si un club est candidat à l'organisation de la prochaine Assemblée Générale le dimanche 25 novembre 2007 à Saint Valéry en Caux

L'Assemblée est close à 12 heures 45

**LE PRESIDENT**



**P.L. BILLIEZ**

**LE SECRETAIRE GENERAL**



**J.C. DEMARES**



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE LA SEINE-MARITIME**



**ASSEMBLEE GENERALE**

**26 Novembre 2006**

**Vieux Rouen Sur Bresle**

## Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 9 heures 30

### 1. Rapport moral du Président :

Mémoire

### 2. Rapport des commissions :

#### 2.1. Sportives (Patrice CHARLET)

Le championnat s'est déroulé à Saint Martin en Campagne le 4 et 5 février 2006 sur sélection nous disposions de 128 places, ce qui représentait cette année 15 places de plus que l'année précédente. J'ai préparé les feuilles de marques pour tout le championnat. Je pense que tout c'est bien déroulé puisque je n'ai pas eu de remarques particulières.

Prochain championnat à St MARTIN EN CAMPAGNE le 27et 28 janvier 2006, sur sélection. Nombre de place disponible 128.

Le Championnat Départemental :

Les archers seront en présélection sur le suivi des concours. Afin de faciliter la sélection finale, les archers devront s'inscrire sur les feuilles de pré inscriptions, de manière à avoir une sélection sur, et de ne pas chercher dans le classement les remplaçants éventuels. Les archers qui ne seraient pas sur cette liste pourront si inscrire

Championnat par Equipe Départemental :

Championnat qui s'est déroulé à GISORS en février 2006.

N'étant pas présent ce jour la et connaissant les résultats, je dis bravo à nos équipes.

Bravo et merci à toutes les équipes qui ont défendue les couleurs du Conseil Général et de la Seine-Maritime.

Palmarès lu par Pierre-Luc

bonne performance des équipes.

Prochain championnat le 26 février 2006 à .

#### 2.2. formation (Agnès LARGILLET)

Un stage élite s'est déroulé au CRJS de Yerville. Il a eu lieu le samedi 12 novembre 2005, 12 archers étaient présents (représentant 4 clubs ou compagnies). Ce stage fut animé par Elisa TULLI – cadre technique de la ligue de Normandie.

Un stage jeune s'est déroulé au CRJS de Yerville. Il a eu lieu le dimanche 4 décembre 2005, 25 jeunes étaient présents (représentant 6 clubs ou compagnies). Ce stage fut encadré par 5 personnes dont à Mr BELLANGER, qui avait sollicité le CD 76 lors de sa formation.

Comme les années précédentes, nous sollicitons les présidents afin qu'ils nous transmette les noms des jeunes qui souhaitent participer aux stages organisés par la commission formation. Pour chaque stage prévu, les jeunes seront sélectionnés, ils recevront une convocation et devront répondre par coupon. Le Président sera informé par courrier du nom des jeunes de son club qui se rendront au stage.

Pour les stages adultes, classiques ou poulies, la commission est ouverte à toute proposition de formation. Si vous avez des besoins particuliers, n'hésitez pas à nous les faire connaître.

Cette année, nous solliciterons Elisa TULLI pour l'encadrement de plusieurs stages adultes et jeunes.

Un grand merci à tous les bénévoles, élus du CD76 et archers, qui répondent présents tout au long de l'année pour l'encadrement des stages.

### 2.3. Jeunes (Grégory DUHAMEL)

Suite peut être à mon coup de gueule de la saison dernière sur la baisse du nombre de participants aux concours « spécial Jeunes », cette année environ 211 jeunes se sont présentés lors des 3 concours qui leur étaient réservés. Je tiens à féliciter particulièrement tous les organisateurs qui ont su se mobiliser pour les accueillir dans de très bonne condition. Voici un petit récapitulatif des différents concours :

1. Le 29 Janvier 2006 **Le Havre** 85 participants représentant 17 clubs ou compagnies
2. Le 09 Avril 2006 **St Valéry en Caux** (à la dernière minute) 76 représentants 18 clubs ou compagnies
3. Le 01 Juillet 2006 **Offranville** (je n'ai pas reçu les résultats) selon mes notes 50 participants représentant 13 clubs ou compagnies

Je rappelle qu'un C.D rom a été conçu par mes soins sur l'organisation de ces fameux concours. Tout s'y trouve à l'intérieur, les règlements, un mandat type, des renseignements sur l'organisation, les feuilles de marques, un fichier de classement, les Logos. Si il y a besoin, je suis toujours disponible.

Je vous rappelle aussi que selon l'assemblée générale du 21 novembre 2004, pour l'organisation d'un concours « spécial jeunes » le Comité départemental prend à sa charge les :

1. Frais d'envoi des mandats à tous les Clubs et Compagnies de la Seine-Maritime.
2. Frais d'achat de tous les blasons utilisés
3. Frais d'envoi des résultats à tous les Clubs ou Compagnies présents + le président du C.D 76 + le président de la Commission Jeunes du C.D 76.
4. Récompenses des podiums
5. Récompenses des participants.
6. Flèches de progression. (Pour le tournoi des flèches 76)

Ce que prends en charge l'organisateur

Les goûters donnés aux archers

2 – Les frais d'usure des pailles

3 – Les feuilles de marque et autres frais techniques d'organisation d'un concours

Il est dommageable pour nos jeunes que seulement 3 concours « spécial jeunes » soient organisés (voir le calendrier de la saison 2006/2007) Dommage aussi qu'aucun club de « tir nature » se soit désigné pour accueillir nos jeunes dans le cadre du règlement découverte du « tir nature ». Il y a une forte demande. Je sais que notre calendrier est chargé mais comme je le disais la saison dernière ces jeunes sont l'avenir du tir à l'arc.

Je souhaiterai que les concours jeunes soient privilégiés par rapport aux concours individuels. Je le proposerai au Comité Départemental pour la prochaine saison. Je souhaiterai aussi que l'on organise plus de concours jeunes sur la Seine-Maritime. En effet, je vais me répéter mais pour repérer les champions de demain, il faut ce donner les moyens.

Je souhaiterai encore que les présidents des clubs ou des compagnies se mobilisent afin de former un maximum d'encadrants « Entraîneur de niveau 1 » (anciennement Initiateur) et « Entraîneur de niveau 2 » (anciennement Entraîneur). Je rappelle que le C.D 76 aide financièrement à la formation. Ces encadrants vont permettre d'élever le niveau de nos jeunes dans le département.

Pour finir, je tenais à vous signaler que j'ai communiqué à la Ligue de Normandie de tir à l'arc 16 noms de jeunes archers du département afin qu'elles ou ils participent à la détection régionale. Cette détection se déroulait le samedi 30 septembre 2006 à Yerville. N'ayant pas plus d'information sur cette détection, je ne

peux vous en dire plus et je trouve, en tant que responsable de la Commission Jeunes de la Seine-Maritime, que c'est dommage.

#### RAPPEL :

Pour les clubs et les compagnies qui sont allés à l'Assemblée générale de la Ligue de Normandie de tir à l'Arc, des documents leurs ont été remis concernant la Structuration et la labellisation des clubs. Ces documents étaient une enquête de la Fédération concernant les structures actuelles et futures des clubs ou des compagnies. Ces documents devaient m'être adressés avant la fin de la saison. A ce jour, j'ai reçu que 3 documents (sur 37 clubs) c'est peu. Il n'y avait rien de compliquer à remplir, il fallait juste donner quelques renseignements sur votre structure et sur l'avenir de votre structure. Ces documents étaient à remplir avec vos dirigeants. Les résultats de l'enquête seront communiquer par le biais de la revue de la F.F.TA.

#### 2.4. Arbitres (Bruno JOLY)

Une année supplémentaire vient de se terminer. la commission arbitre continuant son action malgré la modification de l'équipe ETR, qui a ralenti pendant un temps, le fonctionnement de la commission arbitre de Ligue. Une nouvelle organisation ayant été établie, les informations recommencent à circuler.

La commission départementale a distribué les mises à jour du manuel de l'arbitre, avec 2 nouvelles mises à jour. Une à été distribuée lors de l'établissement du calendrier d'arbitrage salle. La seconde qui date de septembre est en cours de distribution.

Comme je vous l'avez annoncé l'an passé, dorénavant, il faut nous attendre à des modifications plus fréquente des règlements, la fédération s'appuyant de plus en plus sur la technologie informatique que représente Internet, obligeant par là même les arbitres à consulter régulièrement le site de la Fédération.

Dans un tout autre domaine, l'équipement des arbitres. Après la parka, chaque arbitre va recevoir un "guide de l'arbitre". Il s'agit d'un outil complémentaire aux règlements qui apporte des éléments de soutien supplémentaires à notre fonction.

La Commission compte continuer dans l'équipement des arbitres en s'orientant vers le matériel spécifique. La fédération, de son côté, a sorti une nouvelle tenue en rouge et noir, ainsi qu'une mallette de l'arbitre, a ce jour j'attend de plus amples informations.

Cette saison six candidats ont suivi la formation d'arbitre fédéral, et viennent de passer leur examen la semaine dernière. Là encore, les exigences de la Fédération restent floues, et l'information à du mal à redescendre, toujours est-il que la Fédération exigera en 2009 qu'il y ait un arbitre au minimum par club. Le "Mercato" des arbitres est lancé.

Quatre arbitres jeunes ont également été formé et ont prêté serment le 28 mai dernier à Houlgate lors du rassemblement jeune.

Les effectifs pour notre département sont actuellement de 31 arbitres fédéraux et 9 arbitres jeunes. Mais certains club n'ont toujours pas d'arbitres et ne peuvent de ce fait accéder à l'organisation de compétitions.

Les arbitres jeunes peuvent dorénavant arbitrer des compétitions salle, mais ils perdent leur titre d'arbitre à leur 18 ans s'ils n'ont pas enchaîné sur une formation d'arbitre fédéral.

La formation arbitre se déroulant maintenant sur deux années, un club ayant un arbitre stagiaire, peut être organisateur de compétitions pendant ce délai, non reconductible en cas d'abandon du stagiaire. Les formations arbitres sont dorénavant partiellement effectuées au sein du département.

Je rappelle aux Présidents de clubs qu'ils doivent communiquer et répercuter les informations et les règlements internes à la Ligue, notamment concernant les championnats.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne année sportive.

Bruno JOLY

### 3. Rapport financier

## BILAN FINANCIER

Recettes de l'exercice 2005 - 2006	+	39126,43
Dépenses de l'exercice 2005 - 2006	-	34285,38
Différence sur mouvements	+	<b>4841,05</b>

<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
Compte Société Générale	+	3 211,18 €	Résultat antérieur	+	11 238,45 €
Compte Caisse d'Épargne	+	10 109,18 €	Résultat d'exercice 2005 - 2006	+	4 841,05 €
Livret "A" Caisse d'Épargne	+	8 849,86 €			
Chèques non débités	-	6 090,72 €			
<b>Total</b>	<b>+</b>	<b>€16 079,50</b>	<b>Total</b>	<b>+</b>	<b>€16 079,50</b>

Situation financière du Comité Départemental de la Seine Maritime de Tir à l'Arc  
Comptes arrêtés au 30/09/2006

**€16 079,50**

Le bilan de la saison 2005-2005 se trouve en annexe. Ce bilan est pour la première fois présenté sous un nouveau format ce dernier a encore besoin d'être amélioré .

### 4. Rapport du Vérificateur aux comptes (Nicolas VARNIERE)

Mémoire

### 5. Quitus au Trésorier

Mémoire

### 6. Budget Prévisionnel

## Comité départemental 76 Tir à l'Arc : budget prévisionnel 2006-2007

RECETTES		DEPENSES	
<b>cotisations</b>	<b>7 000,00 €</b>	<b>Compétitions</b>	<b>13 750,00 €</b>
reversement licences FFTA	7 000,00 €	Challenge du conseil général 76	2 600,00 €
<b>Subventions et participations</b>	<b>13 097,00 €</b>	concours jeunes	2 700,00 €
Département 76: trophée 2007	2 300,00 €	Chpt France 3D	1 400,00 €
Département 76: action de développement	820,00 €	Calendrier FFTA	1 200,00 €
Département 76: action de formation	1 719,00 €	Chpts départementaux 76 (arbitres)	3 000,00 €
Département 76: animation territoriale	1 688,00 €	Chpt interdépartemental par équipes	2 850,00 €
Département 76: matériel sportif	270,00 €	<b>Actions de Formations</b>	<b>8 550,00 €</b>
Ligue de Normandie (Chpt France 3D)	300,00 €	Aide aux clubs	0,00 €
DDJS: CNDS 2007	6 000,00 €	Dirigeants et cadres	1 540,00 €
<b>Produits financiers</b>	<b>160,00 €</b>	Stages jeunes et adultes	2 050,00 €
intérêts livret A	160,00 €	arbitres	4 960,00 €
<b>Stages</b>	<b>500,00 €</b>	<b>Récompenses</b>	<b>3 500,00 €</b>
participation des stagiaires	500,00 €	participations aux chpt France	1 500,00 €
<b>Calendrier FFTA</b>	<b>1 200,00 €</b>	Médailles (Chpt départemental)	1 000,00 €
Inscriptions	1 200,00 €	Médailles (concours jeunes)	1 000,00 €
<b>Assemblée Générale</b>	<b>800,00 €</b>	<b>Investissements</b>	<b>1 400,00 €</b>
participation des clubs	800,00 €	bureautique	860,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>22 757,00 €</b>	matériel pédagogique	540,00 €
<b>REPORT SOLDE AU 30/09/2006</b>	<b>16 079,50 €</b>	<b>Frais de déplacement et réunions</b>	<b>5 600,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>38 836,50 €</b>	Déplacement Président	1 000,00 €
		Déplacement et réunions Comité	2 800,00 €
		Directeur	300,00 €
		Représentation	1 500,00 €
		Assemblée Générale	1 500,00 €
		<b>Fonctionnement</b>	<b>5 000,00 €</b>
		Commission arbitre	500,00 €
		Commission jeunes et formation	1 000,00 €
		commission sportive	500,00 €
		commission parcours	1 000,00 €
		cotisation diverses	500,00 €
		frais de secrétariat	1 500,00 €
		Provisions (mur de Yerville)	1 036,50 €
		<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>38 836,50 €</b>

### 7. Cotisations et montant des licences

Mémoire

### 8. Récompenses des Archers médaillés en Championnat de France pour la saison 2005/2006

Premier :	Lauréna Villars	BF	de la CHTA en fédéral et en Beursault
	Carole Raout	SF	de Pavilly en 3D
	Anthony Nouvel	JHCO	de Val de Bresle en Beursault
	Stéphane Agasse	SH	de LA CHTA en extérieur
	Brigitte Duboc	SF	des Archers Sottevillais en Salle et en extérieur
	Pascal Huon	SH	d'Epouville aux Jeux Mondiaux des Sapeurs pompiers à Hong Kong
Second :	Pierre-Luc Billiez,	VH,	des Archers Valeriquais, en Salle
	Carole Raout	SF	de Pavilly en Nature
	Damien Danel	JHCO	de Neufchâtel en Bray en Beursault
	Joël Benoit	VH	de Préaux en 3D
Troisième :	Catherine Hecker,	VFCO	des archers du Roy Guillaume en Nature

Enfin, le club de Pavilly se place 2<sup>e</sup> aux championnats de France de tir nature avec Raout Carole, Aubert Vincent et Roger Sébastien .

9. **Ratification de la précédente Assemblée Générale.**

10. **Questions diverses**

Mémoire

11. **Date et lieu de la prochaine AGO (si un club est candidat, merci d'en prévenir le Président)**

**Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire**